

Révision Partielle du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
 Inondations par le Giffre et le Giffre des Fonts

SIXT FER A CHEVAL

Carte Réglementaire

Réglementation des zones

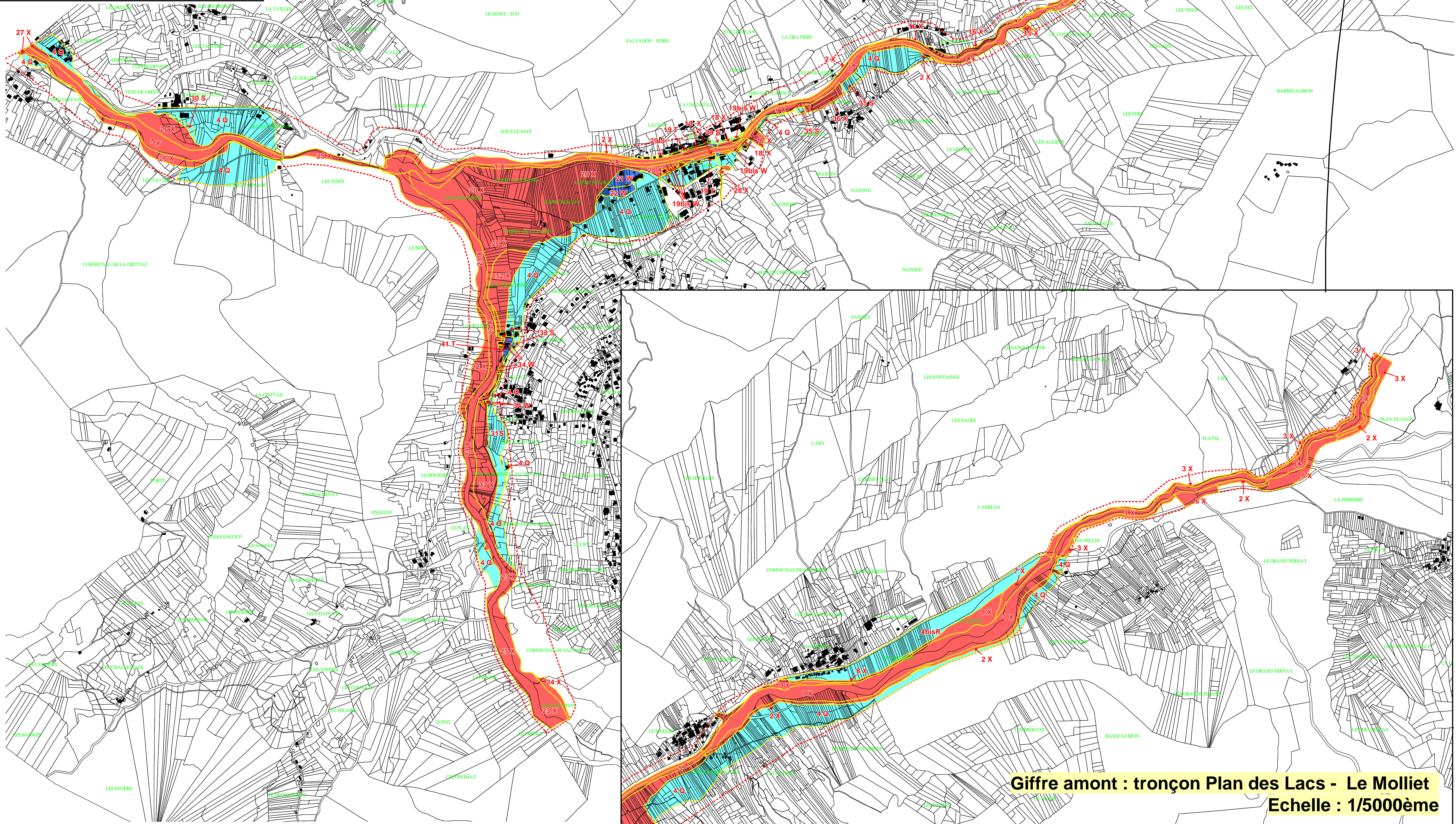
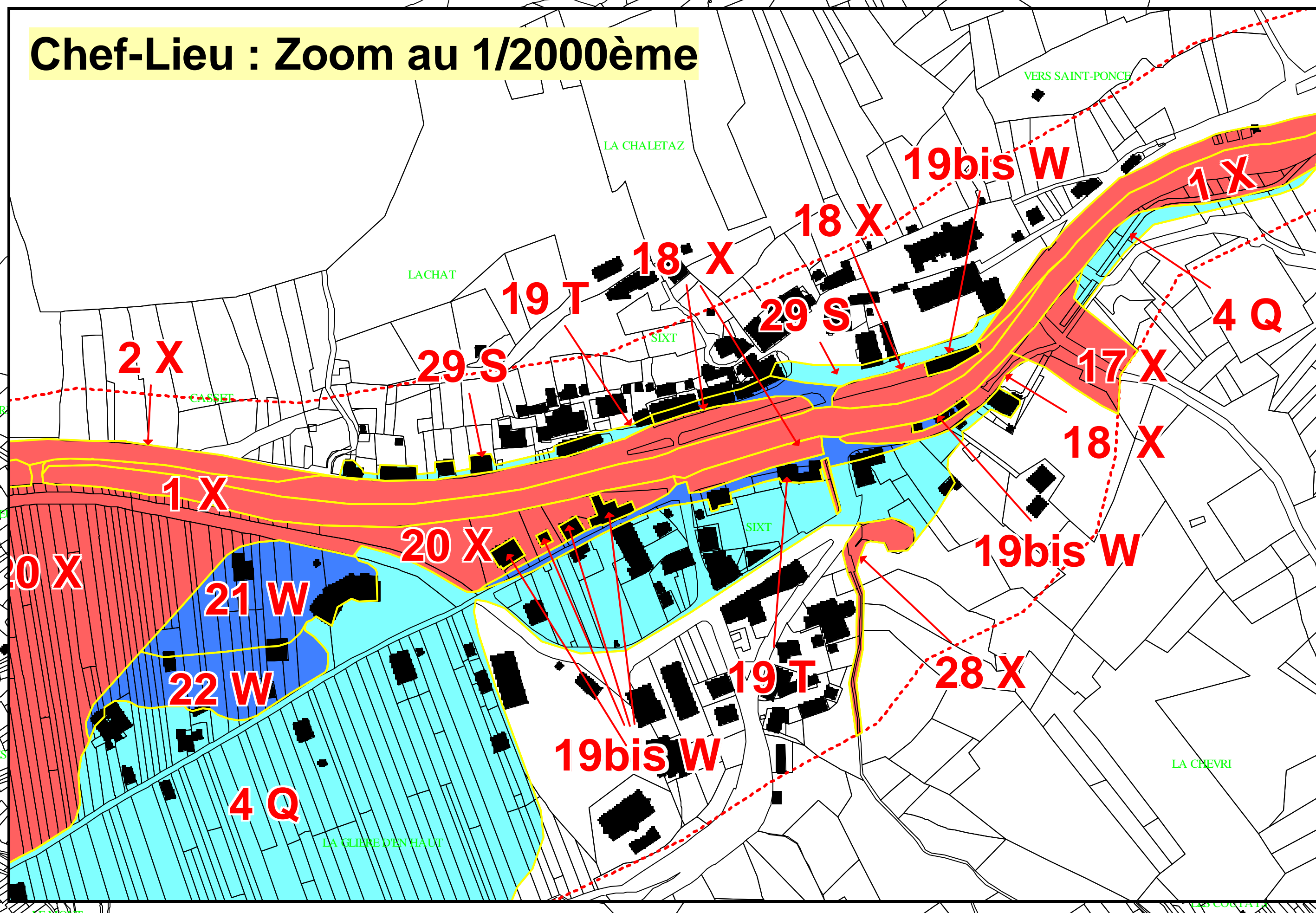
- Zone de risque fort, de champ d'expansion de crue ou de mesure concentratoire - Inconstructible
- Zone de risque moyen à fort en zone urbanisée - Constructible sous certaines conditions
- Zone de risque faible - Constructible sous certaines conditions
- Zone de risque négligeable ou nul non réglementée par le P.P.R.

Note : le présent PPR ne concerne que les risques naturels et uniquement au sein du territoire réglementaire. Au-delà du PPR on applique pour les autres risques et pour les autres dangers.

Identification des zones

- ← Règlements applicables
- 145 X ← Numéro de zone
- - - Limite périmètre réglementaire

Echelle : 1/5000ème Février 2009



Giffre amont : tronçon Plan des Lacs - Le Molliet
 Echelle : 1/5000ème